Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1574

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
domainepublic.ch

Priorité à l'indexation des salaires au coût de la vie

Il y avait du beau monde et ils étaient entre eux : Ueli Forster, président d'*economiesuisse*, Marcel Ospel, président du conseil d'administration d'UBS et Joseph Deiss, conseiller fédéral. C'était le 5 septembre à Interlaken. Chacun disserta, publiquement, sur l'économie suisse.

Il faut revenir sur l'intervention d'Ueli Forster. On y trouve à la fois les ritournelles patronales de l'orgue à manivelle et des prises de position qui engagent. Pour être compétitive dans un marché globalisé (premier tour de manivelle), l'économie ne doit pas être paralysée par des prélèvements obligatoires croissants (deuxième tour). Dans la mesure où la cote suisse est inférieure à celle des pays concurrents, il est impératif de maintenir ce différentiel. Pour cela, ne pas craindre de remettre en cause l'Etat social qui n'est plus finançable, même avec une croissance modérée. Il faut proposer d'autres modèles sociaux. Et pour marquer la rupture, *economiesuisse*, dit son président, s'opposera aux hausses projetées de la TVA.

Or l'augmentation de la TVA est inscrite dans une double visée, celle du financement de la population non active, en formation ou à la retraite, et celle d'une approche de l'Union européenne, qui impose un taux minimum de 15%. Beaucoup, jusqu'ici considéraient même comme une chance cette conjonction : l'adhésion à l'UE dégagerait positivement et simultanément les moyens de la politique sociale. Le blocage de la TVA est en conséquence considéré par le patronat comme un terrain favorable pour engager la bataille contre l'Europe et contre l'Etat social, et réaliser la coalition de la droite économique et politique.

Malgré l'enjeu, la gauche est sur le rôle de la TVA hésitante ou désunie. Elle s'en méfie parce que c'est un impôt proportionnel et non progressif. Mais elle sait aussi que seule la TVA permet de dégager les moyens d'une politique sociale. Dans cette analyse, elle méconnaît une donnée fondamentale : la TVA est un impôt incorporé aux prix, donc enregistré par l'indice des prix. Tel n'est pas le cas pour d'autres prélèvements obligatoires. Ni les impôts directs, ni les cotisations d'assurance maladie n'influencent l'indice des prix. Leur augmentation entraîne en conséquence une baisse du revenu disponible sans compensation.

L'incorporation de la TVA aux prix donne un sens nouveau à ce qu'on appelle la compensation du renchérissement. Si les salaires sont indexés sur les prix, l'impôt est en quelque sorte restitué. Le revenu disponible n'est pas entamé. L'indexation était dans les années soixante une revendication fondamentale des syndicats, une application première des règles de la bonne foi, celle du respect des conditions d'engagement. Puis le patronat a réussi à imposer le concept d'augmentation de la masse salariale globale ou bien des pouvoirs publics en quête d'économie ont obtenu, ici et là, une non-compensation. De surcroît, jamais l'inflation n'a été durablement aussi faible.

La bataille redoutable qui va s'engager sur la TVA exige à gauche une clarification. Celle d'une priorité sans concession donnée dans toute négociation à la défense du salaire ou des rentes réels. L'indexation réinvestie comme revendication première doit permettre de s'engager sans réserve dans la bataille de la TVA, aux dimensions sociales et européennes. AG

Sommaire

Cannabis : Un Parlement stupéfiant (p. 2)

Médias : *Domaine Public* profite de l'aide à la presse (p. 3)

Pauvreté : Un salaire de misère (p. 4)

Démographie : La Suisse vieillit moins que ses voisins (p. 5)

Forum : Droit à l'image, mode d'emploi (p. 6)

Transports : La voiture contre la mobilité (p. 7)

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

3 octobre 2003
Domaine Public n° 1574
Depuis quarante ans, un regard différent sur l'actualité